

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est

Avis n° 2021 - 93		
<b>Séance plénière du 28 juin 2021</b> Présidence : Michèle Trémolières	<b>Objet</b> : Liste rouge des mollusques du Grand Est	<b>Vote</b> : Favorable

### Contexte

La réalisation des listes rouges d'espèces menacées à l'échelle d'un territoire permet de disposer d'une vision globale et précise des enjeux de conservation des espèces. Les listes rouges constituent des documents de référence pour orienter les politiques de préservation de la biodiversité, suivre son évolution et sensibiliser sur l'urgence et l'étendue des menaces.

C'est pourquoi un vaste programme d'élaboration des listes rouges pour le Grand Est a démarré en 2020. Coordonné par Odonat Grand Est pour la faune, ce programme mobilise largement les experts régionaux des différents groupes taxonomiques.

En ce qui concerne les mollusques, l'élaboration de la liste rouge repose sur les spécialistes de la société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar (SHNEC) qui avaient déjà réalisé la liste rouge des mollusques en Alsace (2015), seule liste existant dans le Grand Est.

La démarche a consisté à établir dans un premier temps la liste de référence des espèces observées de tout temps en Grand Est et à identifier dans cette liste les espèces évaluables selon la méthodologie de l'IUCN. Un comité d'évaluation a statué sur la catégorisation de chaque espèce sur la base d'un travail de pré-analyse réalisé par les experts de la SHNEC à partir de calculs automatisés des zones d'occurrence et des zones d'occupation des espèces.

Sur les 238 taxons de mollusques évalués, 205 ont été catégorisés avec 26 taxons inscrits en liste rouge, soit 13 % des taxons évalués. 2 taxons sont désormais éteints dans le Grand Est.

### Questions au CSRPN

Il est demandé au CSRPN de se prononcer sur la démarche mise en oeuvre et les résultats de la Liste rouge des mollusques du Grand Est.

### Supports de réflexion

- SHNEC et ODONAT Grand Est, 2021, Liste de référence et liste rouge des mollusques en région Grand Est, 20p. + Annexes cartographiques
- SHNEC et ODONAT Grand Est, 2021, Tableaux des listes de référence et liste rouge

- Présentation en séance de Kévin Umbrecht, chargé de mission SHNEC
- Rapport de Laurent Godé, membre du CSRPN

## **Analyse**

L'élaboration de la liste rouge des mollusques du Grand Est a nécessité un énorme travail pour ce groupe peu connu et peu étudié. Il s'appuie sur de solides travaux régionaux antérieurs et notamment plusieurs publications d'importance. On peut souligner la très bonne précaution nomenclaturale mise en œuvre et notamment pour les Bythinelles.

Le nombre de données disponibles est tout à fait remarquable pour ce groupe au fort déficit de connaissance et avec peu d'experts. La qualité des données sur la répartition des espèces est à souligner.

On peut s'interroger néanmoins sur la catégorisation de certaines espèces avec peu de données (30 à 60 pour le Grand Est) en LC (ou autre catégorie) plutôt qu'en DD (Data Deficient). Cela revient à s'interroger sur les critères ou l'expertise qui ont conduit à faire la distinction entre manque de prospections et manque de données.

Au final, la liste rouge des mollusques du Grand Est menacés ou quasi menacés comporte beaucoup d'espèces indicatrices des milieux humides et certaines pourraient faire l'objet d'un travail dans le cadre de l'observatoire régional de la biodiversité.

## **Avis du CSRPN**

Le CSRPN donne un **avis favorable** à la liste rouge des mollusques du Grand Est.

## **Recommandations**

- La liste rouge des mollusques du Grand Est menacés ou quasi menacés comporte beaucoup d'espèces indicatrices des milieux humides et certaines pourraient faire l'objet d'un travail dans le cadre de l'observatoire régional de la biodiversité.
- Préciser pour les espèces à faible jeu de données les éléments de réflexion qui ont permis de les mettre en LC plutôt qu'en DD.

Fait le 18/12/2021  
Le président du CSRPN



Serge Muller